



Parrainé par le Festival de musique du Royaume,
L'Atelier de musique de Jonquière vous présente
l'édition 2021 du...

Concours de fin d'année

**DU 24 AU 27 MAI 2021, SALLE ORPHÉE
PLUS DE 15 BOURSES À REMPORTER!
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS MAINTENANT***

*Les formulaires d'inscription sont accessibles dans la description du Concours de fin d'année se trouvant dans l'onglet "Activités" de notre site Web atelierdemusique.qc.ca . Des frais de 30\$ s'appliquent, sauf pour les élèves en Arts-Études. La date limite d'inscription est le 30 avril 16h.

Préambule de l'édition 2021

Cette année, le concours FMR ne pouvait tout simplement pas se dérouler dans sa forme habituelle. Toutefois, en vertu d'une entente de parrainage avec le FMR et les écoles de musique dont l'AMJ, il y aura bel et bien un concours à l'intérieur de l'école.

Dans cette entente, chaque école participante pouvait et devait adapter la réglementation du concours pour une harmonisation adéquate sur le terrain. Notez bien que ces ajustements ont préséance sur la réglementation habituelle du FMR.

Nous sommes très heureux de vous présenter la version AMJ du FMR.

- Les membres du comité organisateur

Les catégories

SOLISTE POPULAIRE

- **Classe Prélude (6 à 16 ans)**
- **Classe Scherzo (17 ans +)**

SOLISTE CLASSIQUE

- **Classe Prélude (6 à 16 ans)**
- **Classe Scherzo (17 ans +)**

PETITS ENSEMBLES ET CHORALES

- **Tous âges et tous répertoires confondus**

INFORMATIONS

- Auditions dans la salle Orphée;
- Obligation pour tous les solistes, instrumentistes et chanteurs de remettre les partitions imprimées en **3 copies** (perte systématique de 10 points en cas de non-respect de cette consigne);
- Élèves degrés 1 à 8: présentation de deux pièces dont une de mémoire, dont la durée totale maximale totale est de 12 minutes;
- Élèves degrés 9 à 11: présentation d'une ou de deux pièces, dont la durée totale maximale est de 15 minutes;
- Paiement de frais d'inscription de 30\$*, à l'exception des élèves en Arts-Études (gratuit);
- L'AMJ offre un service d'accompagnement sur demande, moyennant des frais (assumés par l'AMJ pour les élèves en Arts-Études);
- Tous les concurrents recevront un certificat de participation et une fiche de commentaires remplie par les juges.
- Plusieurs bourses à remporter (voir section suivante).

*Tout l'argent amassé grâce aux frais d'inscription sera redistribué aux gagnants sous forme de bourses, en plus d'une bonification de l'AMJ.

Les bourses d'excellence

CATÉGORIES SOLISTES

RÉPERTOIRE CLASSIQUE

Classe Prélude: 1ère place
2e place
3e place

Classe Scherzo: 1ère place
2e place
3e place

RÉPERTOIRE POPULAIRE

Classe Prélude: 1ère place
2e place
3e place

Classe Scherzo: 1ère place
2e place
3e place

PETITS ENSEMBLES ET CHORALES

Tous âges et répertoires confondus

1ère place
2e place
3e place

AUTRES BOURSES ET PRIX SPÉCIAUX

- Bourse du Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean (550\$, tirage au sort inter-écoles)
- Bourse du Camp Musical Intermezzo (environ 400\$, tirage au sort inter-écoles)
- Prix Pauline-Morrier (200\$, un prix par école)

Le montant des bourses d'excellence en argent reste à déterminer et dépendra entre autres du nombre d'inscriptions au concours.

L'inscription

ÉLÈVES RÉGULIERS DE L'AMJ

- Vous devez aviser votre professeur afin de préparer deux pièces.
- Vous pouvez demander à votre professeur de vous aider à compléter votre inscription ou le faire en ligne (sur notre site web);
- Vous devrez défrayer des frais d'inscription de 30\$ (argent, chèque, carte et virement bancaire son acceptés).
- Si vous avez besoin d'accompagnement, l'AMJ offre ce service moyennant des frais.

ÉLÈVES ARTS- ÉTUDES

- Votre participation est obligatoire.
- Votre professeur se chargera de votre inscription au concours.
- L'inscription est gratuite, de même que les frais d'accompagnement.

PARTICIPANTS EXTERNES

- L'inscription se fait en ligne (sur notre site web);
- Vous devrez défrayer des frais d'inscription de 30\$ (argent, chèque, carte et virement bancaire son acceptés).
- Si vous avez besoin d'accompagnement, l'AMJ offre ce service moyennant des frais.
- Vous devrez passer déposer vos 3 copies de partitions (dans une enveloppe identifiée à votre nom) à l'accueil de l'AMJ.

La date limite pour toute inscription est le 30 avril 2021 à 16h00. Vous trouverez le lien dans la description du Concours de fin d'année se trouvant dans l'onglet "Activités" de notre site Web atelierdemusique.qc.ca

Le déroulement

DATES IMPORTANTES

- La date limite pour s'inscrire est le vendredi 30 avril 2021 16h00.
- Le concours se déroulera du 24 au 27 mai 2021.
- Les notes et les gagnants seront dévoilés le 27 mai 2021, lors du gala de remise des bourses. L'évènement aura lieu dans la salle Orphée de l'AMJ de 19h00 à 20h30.

JURY

- Le jury sera composé de trois juges pour toute la durée du concours;
- Chaque juge attribue une note pour chaque pièce du participant;
- Le cumul des notes déterminera les gagnants;
- Les juges utilisent les critères d'évaluation habituels (voir sur le site du FMR au besoin).

BESOIN DE PRÉCISIONS?

Si certaines informations ne vous semblent pas claires, vous pouvez demander à votre professeur de vous renseigner si vous étudiez à l'AMJ. Sinon, vous pouvez nous écrire un courriel à info@atelierdemusique.qc.ca et il nous fera plaisir de vous répondre. Nous sommes aussi joignables à partir de la page Facebook pour une réponse plus rapide.

Bon succès à tous!